

## Quels Masters ?

Les programmes passerelles permettent aux étudiants d'accéder aux masters, avec un programme complémentaire préparatoire de 60 ECTS maximum.

### PROGRAMMES PASSERELLES

☀️🌙  
60 ECTS max.

### MASTERS 60 ECTS

- Master en sciences commerciales ☀️🌙
- Master's degree in Management Sciences 🇬🇧☀️

### MASTERS 120 ECTS

- Master en gestion de l'entreprise ☀️
  - Programme ICHEC
  - Financial track ICHEC-UCL (LSM)
  - Programme tri-diplomation ICHEC-UCL-ULB 🇬🇧
- Master's degree in Business Management 🇬🇧☀️

- Master Business Analyst ☀️ en alternance ICHEC-ECAM

Pour ce master, un programme de cours spécifique sera défini sur base des études antérieures de l'étudiant après analyse de son dossier.



## Programme des cours complémentaires aux Masters (hors Business Analyst)

Intitulés	ECTS
Droit fiscal et droit du travail	5
Economie et méthodologie de la recherche	7
Economics of Strategy Economie de la stratégie*	5
Comptabilité et analyse financière	5
Mathématique financière et Gestion financière	5
Introduction à la modélisation et aux bases de données	5
Théories statistiques pour la gestion	5
Mathématiques pour la gestion	5
Sociologie et organisations	5
Anglais	5
Néerlandais ou Allemand	5
Entretien bilingue	3
<b>Total</b>	<b>60</b>

Les programmes passerelles ont été spécialement conçus pour les Bacheliers du type court. Ils peuvent être adaptés en fonction du cursus de l'étudiant. La majorité des cours sont dispensés en français.

\* Uniquement 🌙

## Bacheliers de type court concernés par les passerelles vers l'ICHEC

- Assistant de direction
- Assurances et gestion du risque
- Comptabilité
- Conseiller en développement durable
- Coopération internationale
- Droit
- E-business
- Gestion des ressources humaines
- Gestion hôtelière
- Immobilier
- Informatique de gestion
- International Business
- Management de la logistique
- Marketing
- Relations publiques
- Gestion publique
- Management du tourisme et des loisirs

### Pour qui ?

- Les bacheliers de plein exercice ou de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Les bacheliers de la Communauté flamande.
- Les autres bacheliers doivent introduire une demande d'analyse de dossier.

